

Back to barracks

Le Conseil National de Sécurité a pris ce mercredi dernier de nouvelles décisions concernant l'assouplissement des mesures pendant la crise du coronavirus. Ces décisions permettent à la Défense de poursuivre la relance comme nous l'avons entamée récemment, et d'évoluer vers une nouvelle phase : '*back to barracks*'.

Nous pouvons nous permettre cette évolution grâce à notre attitude disciplinée dans la lutte contre le virus et le respect des règles sanitaires de base généralement établies, comme nous les avons maîtrisées ces derniers mois. Je tiens à vous remercier pour cette persévérance si caractéristique de nous autres, soldats. En outre, le succès du dialogue constructif entre la chaîne de commandement locale, les services de prévention et les syndicats, a jeté des bases solides pour une relance en douceur, ce que j'apprécie particulièrement.

Depuis la mi-mars, la Défense a effectué avec succès la transition vers le télétravail et le travail à domicile. Cette nouvelle manière de travailler est devenue une norme et a été accueillie très positivement par beaucoup d'entre nous. Mais il faut aussi garder un œil sur les aspects psychosociaux. Après tout, un retour au travail et la réunion de collègues contribuent positivement à l'esprit de Corps, à notre bien-être mental et par extension à notre résistance pour continuer à lutter contre le nouveau coronavirus. C'est pourquoi il est important de trouver les bons équilibres. Je demande donc aux chaînes de commandement respectives de rechercher cet équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et d'appliquer cette nouvelle manière de travailler sur le lieu de travail de manière réfléchie, tout en respectant la réglementation HR actuelle.

Pour la reprise d'activités telles que les évènements RP, les activités sportives (dont la formation et l'accomplissement des PhEF), et la réouverture de certaines installations (salles de fitness, bars, ...), notre organisation s'alignera également sur les décisions prises par le gouvernement. À cette fin, des cadres de réflexion ad hoc pour les conseils de prévention seront publiés dans les prochaines semaines.

Prêtre de donner à ce document la plus large diffusion possible



Concernant l'organisation d'événements, les directives publiées par le biais du Direct Flash n ° 6 du 16 avril restent d'application jusqu'à la fin de ce mois.

À partir du 1er juillet, la Défense pourra à nouveau organiser des cérémonies militaires, conformément aux décisions du Conseil National de Sécurité. Les modalités de mise en œuvre de ces événements seront également rédigées et communiquées dans les meilleurs délais.

Pour la Fête Nationale du 21 juillet, nous ne sommes pas encore en mesure de donner des réponses définitives sur le programme. Elles seront communiquées dès que plus d'informations seront disponibles.

Afin de donner à tous les collaborateurs le temps de se réorganiser, compte tenu de la situation actuelle et de l'évolution de la crise, le 15 juin a été fixé comme date cible pour le retour en caserne. Chaque chaîne de commandement doit évaluer (mission command) comment et quand cette prochaine étape de la reprise du travail sera réalisée dans la pratique.

Ce qu'il ne faut certainement pas perdre de vue: le nouveau coronavirus restera certainement parmi nous pour un moment... La poursuite de nos activités se maintiendra ou s'interrompra en fonction du respect et de l'application correcte des règles sanitaires de base: hygiène personnelle, distanciation sociale, utilisation d'équipement de protection individuelle, et de nombreuses autres précautions préventives. Il est extrêmement important de rester à la maison si vous présentez des symptômes du COVID-19 ou si vous êtes malade. Cette attitude a jusqu'à présent contribué au succès de la relance. Si cela ne se fait pas, les assouplissements actuels et à venir sont en jeu. Je compte donc sur vous, et j'attends avec impatience et grande confiance la prochaine phase.



Marc Compernol
Général
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense